

Une académie du 21^e siècle pour un progrès raisonné, choisi et partagé, établissement de référence sur l'interaction entre les technologies et la société

Confrontée à l'importance des technologies dans la vie quotidienne et dans toutes les dimensions de la société, la France s'est dotée en 2000 d'une Académie des technologies, tout comme un nombre croissant d'autres pays.

« Pour un progrès raisonné, choisi et partagé »

Cette devise de l'Académie des technologies exprime la conviction que les technologies doivent **contribuer au bien public**. La mission de l'Académie est de conduire des réflexions, formuler des propositions et émettre des avis sur les **questions relatives aux technologies et à leurs impacts sur la société**, pour un développement technologique durable au service de l'Homme.

Un acteur au service des politiques publiques

À cet effet, l'Académie mène des actions d'expertise, de prospective et d'animation. Elle veut être un acteur majeur dans la réflexion sur les politiques publiques. Quatre idées fondamentales gouvernent son action : **progrès, sens de l'intérêt général, écoute, anticipation**.

Un fonctionnement collégial, garant d'une position indépendante

La **diversité des compétences** mobilisées et ses **procédures collégiales** rigoureuses assurent à l'Académie une **position indépendante, à l'abri des influences et des intérêts particuliers** et permettent d'apporter un **éclairage original et objectif** sur les sujets étudiés.

L'Académie des technologies s'appuie sur l'expertise de plus de 300 membres élus, français et étrangers, issus d'horizons variés, tant académiques qu'industriels notamment, qui reflètent la **diversité des technologies et des savoirs permettant d'en appréhender les impacts**. L'Académie auditionne des chercheurs, des industriels, des parlementaires, des utilisateurs des technologies ainsi que des personnes concernées par leurs effets et travaille en collaboration avec ses homologues étrangères et les autres académies de notre pays. Ce fonctionnement permet de mieux appréhender la diversité des perspectives, de préciser le connu, l'incertain et l'inconnu, et de **discerner les points qui font consensus de ceux qui restent sujets de débats**. Les avis et rapports sont discutés et votés en assemblée plénière. Le cas échéant, des opinions minoritaires leur sont annexées.

Pour réhabiliter et porter la notion de progrès

Les technologies prennent une place considérable dans nos vies avec la multiplication des appareils électroniques, les nouveaux modes de déplacement (mobilité électrique, véhicule de plus en plus autonome), d'alimentation, de communication (réseaux sociaux) ou les innovations en santé (vaccins, thérapies personnalisées), etc.

Elles sont **au cœur des débats de société** sur les défis globaux qui nécessitent une **approche systémique** (transitions écologique, climatique, énergétique, numérique, démographique, alimentaire...), les emplois menacés ou émergents, les mutations du travail, l'éducation et la formation, notre souveraineté industrielle et numérique...

L'Académie voit les technologies comme un atout pour répondre à ces enjeux complexes. Elle porte une démarche prospective qui vise à anticiper les transformations, comprendre les apports et les risques des technologies et des transformations qu'elles peuvent induire, identifier les actions prioritaires, promouvoir des choix technologiques utiles et responsables comme vecteurs d'amélioration des conditions de vie actuelles et de celles des générations futures.

Pour favoriser le débat démocratique

Les technologies suscitent des questionnements sur les **risques, réels et/ou perçus**, qu'elles comportent (santé publique, sécurité des données, addiction aux réseaux sociaux, remplacement des emplois, inégalités d'accès...). Le **débat citoyen** est donc important, mais il est parfois perturbé ou empêché et par la défiance à l'égard des technologies, mais aussi par l'explosion des « fake news ».

Le rôle de l'Académie des technologies est de **contribuer à ce que les technologies et l'ensemble de leurs impacts soient un objet de débat aussi éclairé et factuel que possible**, et ainsi de mieux armer décideurs et citoyens. L'Académie soutient l'information, la formation et l'éducation relatives aux technologies, notamment auprès des jeunes. Elle s'engage également à contribuer à améliorer la présence et la visibilité des femmes dans les domaines technologiques.

Une organisation alliant démarche thématique et travail collectif

Les instances de **gouvernance** de l'Académie sont élues par l'Assemblée plénière des académiciens et renouvelées tous les deux ans. Depuis le 1^{er} janvier 2022, **Denis Ranque** (ancien président d'Airbus et de la Fondation de l'École Polytechnique) préside l'Académie. Il est secondé par **Yves Bamberger** (ancien directeur des recherches d'EDF et professeur à l'École nationale des Ponts et Chaussées), vice-président, ainsi que par **Paul Friedel** (directeur de l'Institut Mines-Telecom Atlantique), délégué général.

Neuf pôles d'expertise animés par un président et un (ou plusieurs) vice-président élus, développent une vision de leur domaine d'intérêt. Chaque fois qu'une démarche transversale et systémique est utile, l'Académie crée des groupes de travail rassemblant plusieurs pôles ou collabore avec des académies sœurs (groupes inter-académiques).

- **Alimentation et santé** (Louis Dubertret, Bernard Daugeras, François Képès, Jean de Kervasdoué, Gilles Trystram)
- **Culture, loisirs** (Dominique Ferriot, Bernadette Bensaude-Vincent)
- **Éducation, formation, emploi et travail** (Alain Cadix, Alain Bernard, Jean-Pierre Chevalier)
- **Énergie** (Dominique Vignon, Isabelle Moretti, Bernard Tardieu)
- **Environnement et impact du changement climatique** (Pierre Toulhoat, Yves Levi)
- **Habitat, mobilité et villes** (François Bertièrre, Christophe Midler)
- **Industrie et services** (Dominique Vernay, Victoire de Margerie, Alain Pouyat, Yves Ramette)
- **Numérique** (Gérard Roucairol, Jean-Claude André, Albert Benveniste)
- **Technologies, économies et sociétés** (Christian de Boissieu, Olivier Appert, Corinne Gendron, Joëlle Toledano)

Ces pôles interagissent avec des comités transverses : comité des travaux, de la qualité, du recrutement (préparation des élections de nouveaux membres), de l'éthique, et avec les délégations aux relations internationales et régionales, aux publications, aux prix, à la formation, et à la communication.

Les travaux de l'Académie des technologies en 2021

L'Académie émet des propositions, avis, recommandations à destination des pouvoirs publics et des acteurs socio-économiques, propose aux médias des contenus, savoirs et informations impartiaux, et récompense des acteurs de l'innovation en leur offrant de la visibilité et du soutien. Ses travaux peuvent répondre à des saisines de l'État et conduire à des avis ou mieux éclairer les choix possibles.

Pour ses 20 ans, [l'Académie des technologies a formulé des constats et recommandations sur les transitions majeures de la société à l'horizon 2030-2050](#), en publiant six « [Brèves](#) » :

- Transition vers zéro émission en 2050 : défis et stratégie
- Deux conditions essentielles pour réussir le défi de la nouvelle industrialisation de la France
- Prendre plus de risques en recherche technologique et innovation, un impératif pour la France et l'Europe
- Nouvelle croissance et nouveaux instruments de mesure
- Une Europe favorisant l'émergence de champions
- Pas de transition sans une culture de l'attention aux objets techniques

Publications 2021 :

- « [L'enseignement de la technologie au collège](#) » (septembre) : ce rapport propose, à programme inchangé pour le moment, des pistes d'amélioration pour revaloriser un domaine d'études trop souvent négligé, et pour redonner de l'attrait à la technologie et à ses filières de formation pour les jeunes, en particulier les collégiennes.
- « [Repartir des objectifs de développement durable de façon soutenable et résiliente](#) » (juillet) : Ce recueil de 12 notes thématiques présente la synthèse d'un Groupe de Travail inter-académique mis en place dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- « [La situation française en matière de tests de dépistage de la Covid-19](#) » (mai) : ce rapport inter-académique analyse les technologies mises en œuvre dans les différents types de tests d'analyse biologique associés au virus SARS-COV-2, et souligne leur rôle critique dans le combat contre la pandémie.
- « [Modélisations et données pour la gestion de crises sanitaires](#) » (avril) : ce rapport analyse les mécanismes liés à la collecte de données, à la modélisation, à l'interaction entre les éléments physiologiques et physiques et les réactions de populations humaines. Il rappelle l'état des connaissances nécessaires à la modélisation dans les domaines des mathématiques, de l'informatique et de la théorie de la décision.
- « [Perspective de la demande d'électricité française d'ici 2050](#) » (mars) : cet avis éclaire le débat sur la transition vers une économie décarbonée.
- « [Innovation dans l'industrie alimentaire : impacts de la révolution numérique](#) » (mars)
- « [Calcul et données. Nouvelles perspectives pour la simulation numérique haute performance](#) » (janvier)

Dans le cadre de son action pour encourager les femmes à s'orienter vers ces métiers, l'Académie des technologies publie "[Femmes de tech](#)", une galerie de portraits mettant en avant des femmes inspirantes du monde des technologies.

Un rendez-vous annuel

L'Académie des technologies tient une **Convention annuelle** à l'occasion de laquelle elle décerne ses prix à des **entreprises innovantes**.

Elle est également partenaire de prix qui promeuvent la place des hommes et des femmes dans la recherche et la diffusion technologique : **prix Irène Joliot-Curie**, **Grand prix des bonnes nouvelles des territoires**, **prix Roberval**, **prix Paul Caseau**, **prix Jean Jerphagnon**, **prix Constellium**.

Un **prix de la nouvelle de science-fiction**, créé à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Académie en novembre 2021, fait aussi **place aux imaginaires** que peuvent créer les technologies.

Prendre le pouls des Français face au progrès technologique

Chaque année, l'Académie des technologies organise un sondage afin de comprendre et analyser la **perception** qu'ont les Français **des nouvelles technologies**.

- **Etude 2018** : Les Français face au progrès technologique : C'est bon mais pas pour les enfants !
- **Etude 2019** : Les Français et le progrès technologique : Des générations partagées entre inquiétude et adhésion
- **Etude 2020** : Le niveau d'inquiétude des Français vis-à-vis des technologies s'envole, leur défiance aussi

Pour plus d'informations : <https://www.academie-technologies.fr/>

Pour recevoir la newsletter de l'Académie, vous pouvez vous abonner (mensuelle) : newsletter@academie-technologies.fr

Suivre l'Académie des technologies sur [LinkedIn](#) et [Twitter](#)

Contacts presse

Jean-François Kitten

jf@licencek.com

+33 (0)6 11 29 30 28

Alexandra Kozak

a.kozak@licencek.com

+33 (0)1 45 03 21 77